

La présidente directrice générale

Monsieur Lionel ALTHUSER
Secrétaire général de la CFDT-Météo

CG-D-2020-112

Saint Mandé, le 18 septembre 2020

Objet : Urgence à agir pour le climat

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous remercie de votre courrier et je tiens à vous confirmer que je partage avec vous la conviction de l'importance de mener les actions nécessaires pour contenir le réchauffement climatique de la planète en dessous des 2°C ou 1,5°C. Il s'agit à la fois d'un engagement personnel de longue date et d'une évidence pour un établissement comme le notre qui constate au quotidien les impacts du changement climatique.

Après m'être fait présenter, à mon arrivée, les engagements pris par Météo-France dans le domaine de l'éco-responsabilité, les actions réalisées et les résultats obtenus, j'ai demandé à la DQAI d'engager une actualisation de notre plan d'actions avec un renforcement des engagements. Pour fonder cet exercice, nous avons, en particulier, fait réaliser une expertise du bilan carbone de Météo-France. Outre l'électricité nécessaire pour le supercalculateur, cette étude confirme que les enjeux quantitativement les plus importants concernent la performance énergétique des bâtiments et les déplacements.

En 2020, de premières actions ont pu être réalisées : mise en place du forfait mobilité, mise en place d'une offre de covoiturage nationale avec Karos, soumissions de projets de rénovation de bâtiments dans le cadre de l'appel à projet interministériel TIGRE (2 déjà retenus à la première soumission), relance du renouvellement partiel du parc de véhicules avec l'objectif de favoriser les véhicules électriques ou hybrides et installation (en cours) d'abris vélos et de douches supplémentaires à Toulouse. L'élargissement de l'éligibilité au télétravail doit également permettre une réduction des déplacements domicile-travail.

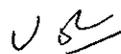
Avant de finaliser ce plan d'actions, j'ai souhaité attendre les résultats de la démarche de concertation qui sera engagée la semaine prochaine avec l'ensemble des agents de l'établissement (cf la communication récente faite sur Intramet), et à l'initiative de certains d'entre eux. Un point sera ensuite porté à l'ordre du jour d'un prochain CTEP pour présenter ce plan d'actions.

En ce qui concerne vos questions plus précises :

- J'ai mandaté le Secrétaire Général pour piloter un groupe de travail sur les missions et proposer des règles de déplacements avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Les propositions qui figurent dans votre courrier pourront être étudiées dans ce cadre.
- En ce qui concerne les bâtiments, le projet de budget 2021 que je souhaite présenter au conseil d'administration prévoit un montant de près de 2M€ pour des opérations de rénovation énergétique des bâtiments ; montant dont j'espère qu'il pourra être complété par des crédits rénovation de bâtiments publics du plan de relance pour lesquels nous allons candidater. Le SPSI permettra d'inscrire ce sujet dans une démarche pluri-annuelle.
- Sur la politique des déchets, certaines actions déjà mises en place ont été renforcées (utilisation systématique et exclusive du papier recyclé, amélioration de la gestion des déchets à Saint-Mandé, favoriser une deuxième vie au matériel informatique, clauses dans le marché de restauration géré par MF) et doivent continuer à l'être.
- Pour permettre une bonne appropriation par chacun des enjeux du réchauffement climatique, une des priorités d'actions 2020 de l'établissement prévoit la préparation d'une formation pour l'ensemble des agents. Cette action a été retardée par le COVID mais devrait être prête fin 2020/début 2021. Pour ce qui est des actions menées dans un cadre personnel, des ateliers réalisés par l'Agence Parisienne du Climat seront proposés aux agents à l'occasion de la démarche de concertation. D'autres actions semblent possibles comme la promotion des guides grand public de l'ADEME ou des partenariats avec des espaces info-énergie. Les actions permettant à chacun de réduire son empreinte carbone au bureau et les meilleures modalités de sensibilisation/information/formation en la matière ont vocation à être discutées dans le cadre de la concertation et de la finalisation du PAE (Plan Administration Exemple).

Les pistes de travail sont nombreuses : développement des énergies renouvelables, biodiversité, circuits courts... et les modalités d'action également depuis l'intégration dans nos marchés jusqu'à l'évolution des comportements quotidiens des agents en passant par nos programmes d'investissement. Il nous faut définir et mener avec détermination une démarche ambitieuse et engagée mais aussi pragmatique pour apporter les meilleurs résultats possibles en tenant compte de la réalité de nos moyens financiers et humains

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.



Virginie SCHWARZ